

JUILLET
2024

Le Petit Cosméen

BULLETIN MUNICIPAL - N° 87



UNE PÉRIODE TOURMENTÉE

Nous comptons sur vous tous pour que notre commune continue à être un lieu de sérénité dans cette période tourmentée et incertaine.

Malgré cette conjoncture croyez bien que la volonté de vos élus reste intacte, comme au premier jour, pour assurer la qualité de nos services, pour soutenir une vie associative riche, pour améliorer notre cadre de vie en protégeant nos espaces naturels et notre patrimoine, en rendant notre commune belle et agréable à vivre au travers de travaux d'amélioration des espaces publics.

C'est donc plein d'espoir et de confiance que nous poursuivrons notre mission durant les 2 ans qu'il nous reste, avant la fin de notre mandat.

En avril dernier, le conseil municipal, a voté son budget primitif. Grâce à une bonne gestion, il en ressort que la situation financière de la commune s'est grandement améliorée, sans augmenter les recettes fiscales.

Nous sommes très vigilants dans tous les domaines ; mise en concurrence des entreprises et fournisseurs, maîtrise des coûts de fonctionnement dans les services.

Il est très important d'être attentifs à un contrôle constant des dépenses publiques tout en investissant pour les projets de demain.

Une nouvelle fois, je salue le travail remarquable des agents municipaux, sans leur implication, il serait difficile d'atteindre nos objectifs.

Bel été à tous.

Votre Maire,
Philippe RICHARD

FOCUS

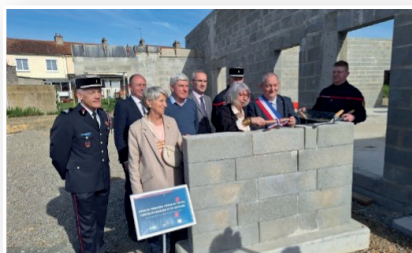


LE NOUVEAU CENTRE DE SECOURS



C'est une page de l'histoire de Saint-Cosme-en-Vairais qui va se tourner dans les prochains mois. D'ici la fin de l'année, les sapeurs-pompiers de la commune vont quitter leurs locaux historiques de la rue des Écoles pour rejoindre les bâtiments flambant neufs du nouveau centre de secours de la route de Contres.

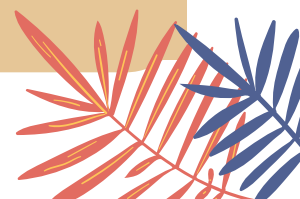
Les travaux de construction de la nouvelle caserne ont débuté au mois de février dernier. Ils devront être terminés au mois de décembre 2024. La cérémonie de la pose de la première pierre du chantier a eu lieu le vendredi 12 avril 2024, les travaux se déroulent dans les délais prévus.



La réalisation du nouveau centre de secours représente un investissement de 892 000 € HT.

- 50% est supporté par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (le SDIS),
- 35% par le département de la Sarthe,
- les 15% restants seront pris en charge par la commune de Saint-Cosme-en-Vairais.

Si tout va bien, l'inauguration du nouveau centre d'incendie et de secours devrait se dérouler aux alentours de la Sainte Barbe. Les actuels bâtiments de la rue des Écoles ne vont pas disparaître. La mairie a prévu d'en mettre une partie à la disposition d'associations cosméennes pour stocker leur matériel et y tenir leurs réunions.





CÉRÉMONIE DES BANCS ROUGES



C'est une cérémonie émouvante qui a eu lieu le samedi 6 avril 2024 à Saint-Cosme-en-Vairais. Philippe Richard, le maire, a procédé à l'inauguration officielle des deux bancs

rouges installés dans la commune. Un premier banc a été posé dans le parc Verno Vici et un second dans le parc de Contres. L'installation de ces bancs de couleur rouge n'a rien d'anodin. Ils symbolisent la lutte contre les violences faites aux femmes. D'ailleurs, la municipalité n'a pas décidé d'adhérer à ce dispositif par hasard. Les élus ont été sollicités par Francis Places, le père d'Éléonore Places. La fille du Cosméen est décédée sous les coups de son conjoint le 1er janvier 2022 à l'âge de 27 ans. Un fait divers qui avait suscité beaucoup d'émoi et d'émotion dans les rues de la commune.



La cérémonie a eu lieu en présence de Francis Places, de Philippe Richard, de Véronique Noël, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité et d'Anne Beauchef, conseillère régionale.

DES INVESTISSEMENTS POSSIBLES GRÂCE À UNE BONNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

En plus du budget de fonctionnement, nécessaire au bon déroulement des services, la commune réalise de nombreux investissements, tout au long de l'année, principalement pour l'intérieur des bâtiments. Ces travaux sont rendus possibles grâce à une Capacité d'Autofinancement qui augmente. « Cela résulte de notre bonne gestion des finances. La commune de Saint-Cosme-en-Vairais a ainsi une capacité d'investissement de 496 € par an et par habitant. Une somme supérieure à celle des communes de la même strate de la Région. Par ailleurs, même si la dette reste importante, elle est en nette diminution. Au 31 décembre 2023, l'encours de la dette était de 2 019 646 € soit 1 037 €/habitant. Notre capacité de désendettement est de 2,45 années. Ce ratio est inférieur à la moyenne régionale qui est de 2,53 années. L'endettement de notre commune est considéré comme faible par les services fiscaux. Cette situation financière va nous permettre d'avancer sur nos projets », précise Monsieur Philippe Richard, maire.

Aménagement du centre bourg

« Nous avons lancé une consultation concernant la maîtrise d'œuvre des travaux du centre-bourg. L'entreprise Paysages Concept a été retenue pour un budget de 67 195 € HT », annonce le maire.

Complexe Atlantis

Et d'ajouter : « Nous avons de nombreux bâtiments vieillissants. Ils nécessitent donc des interventions importantes. L'étanchéité de la toiture du complexe Atlantis va être réparée, une somme de 50 000€ a été budgétée. Dans le cadre de la loi ELAN, il conviendra d'engager une réflexion globale sur la réhabilitation du bâtiment, notamment la rénovation énergétique. Celle-ci est obligatoire pour les structures tertiaires de plus de 1000 m² », prévient Philippe Richard.

École maternelle Joël Sadeler

Du côté de l'école maternelle, des travaux d'économie d'énergie vont être entrepris. « Nous avons budgétisé la somme de 300 000€. A ce jour, il nous manque un maître d'œuvre pour lancer les travaux. »

Gymnase Lucien Racois

D'autres interventions vont avoir lieu. Elles concernent le gymnase avec la reprise de l'aménagement de l'entrée et le changement des Plexiglass. Coût des travaux : 17 000 €.

Les services techniques

« A l'instar du robot tondeuse pour le stade municipal, nous venons d'acquérir un tracteur avec un bras d'élagage pour un montant de 42 198€. Ces investissements doivent permettre aux agents des services techniques de gagner du temps sur les opérations de tonte et de taille et de bénéficier de meilleures conditions de travail. Ils pourront ainsi intervenir sur d'autres missions », argumente l'élu.

Éclairage public

Les plans de rénovation de l'éclairage public vont se poursuivre au cours des prochains mois. « Une nouvelle phase d'implantation d'ampoules Led sur l'éclairage va avoir lieu. Coût : 30 000€ ».

La voirie

« Pour ce qui est de la voirie, la somme de 180 000€ a été inscrite au budget, en investissement. Malheureusement, l'appel d'offres s'est révélé infructueux. Nous allons relancer une procédure d'appel d'offres en septembre prochain ».

Aménagement de l'arrêt de bus

L'aménagement de l'arrêt de bus de l'avenue Véron de Forbonnais a été réalisé. « Cela a représenté un investissement de 21 320,42 € HT. Nous attendons une

subvention de la Région pour cette opération, plafonnée à 18 000 €. Prochainement, l'abribus sera changé et deviendra la propriété de la commune ».

Centre de Secours

La commune finance la construction de la nouvelle caserne des pompiers à hauteur de 15%. « Cela représente un coût d'environ 140 000 €. Somme à laquelle il convient d'ajouter les 170 000 € consacrés à la viabilisation de l'accès au centre et aux futurs logements de Sarthe Habitat ».

Églises

« Les derniers investissements concernent les toitures de nos trois églises et des aménagements dans les cimetières. Pour les églises, malheureusement, les entreprises de couverture ont un carnet de commande bien rempli, aussi, elles tardent à intervenir. Sur les églises de Saint-Cosme et de Contres, il y a des tuiles à remettre en place. A Champassant, une opération plus importante est nécessaire pour résoudre le problème de la chute des tuiles. Nous sommes actuellement à la recherche d'une entreprise capable de traiter correctement ce problème. Toutes ces opérations vont représenter un investissement de 120 000€ », précise le maire.

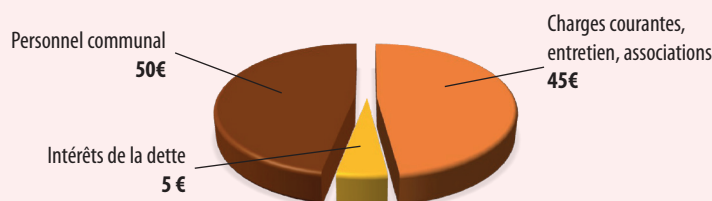
Cimetières

Philippe Richard conclut : « Nous allons également investir 14 000 € dans les cimetières. Cette opération consistera à restaurer un mur à Champassant et à relever quelques tombes ».



BUDGET 2024 - DEPENSES POUR 100€

Dépenses réelles de fonctionnement (pour 100 €)



Dépenses réelles d'investissement (pour 100 €)



BUDGET PRINCIPAL VOTÉ POUR 2024

Fonctionnement	3 001 685 €
Investissement	1 900 611 €



TAUX 2024 VOTÉS PAR LA COMMUNE

Les taux des taxes locales restent inchangés pour 2024.

Taxes foncières	Taux 2024
Foncier bâti	39.26 %
Foncier non bâti	30.68 %
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	20,76 %



VIE ASSOCIATIVE

LE TENNIS CLUB COSMÉEN A FÊTÉ SES 50 ANS

En novembre 1973, le Tennis Club Cosméen voyait le jour. Les premières balles étaient échangées. Les premières rencontres étaient remportées. En 50 ans, les joueurs et les joueuses du club, qui se sont succédé, ont fait rayonner le club et la commune.

C'est donc tout naturellement que Karine Marmion, l'actuelle présidente de l'association sportive, a souhaité organiser une fête pour célébrer comme il se doit ce 50ème anniversaire.

Afin d'éviter le calendrier surchargé à l'approche des fêtes de fin d'année, la soirée d'anniversaire a été décalée au printemps dernier. Elle s'est déroulée dans la salle des fêtes de Contres en présence d'anciens membres et



joueurs, d'Arnaud Bouanich, le professeur et entraîneur du club mais également des dirigeants actuels et des licenciés.

Dans une ambiance conviviale, chacun a pu se remémorer de nombreuses anecdotes de la vie du club. Cette association reste néanmoins tournée vers l'avenir avec les bons résultats des différentes équipes engagées en championnat. On notera d'ailleurs les excellentes performances des plus jeunes.

Les membres du bureau sont :

Karine Marmion, présidente

Sandrine Brisse, secrétaire

Nathalie Joubert, trésorière

Membres actifs :

Marie Tellier et Mélanie Hastain.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations, forces vives de la commune, participent grandement à son attractivité. La municipalité soutient leurs actions en leur apportant une aide financière, humaine et technique du fait de la mise à disposition des agents, du matériel et des salles communales.

Cette année, une enveloppe de 17 340€ a été allouée.

ASSOCIATIONS LOCALES

Comité Local d'Animations Cosméen	4 600 €	Bad Cosméen	120 €
Centre Culturel et Animations du Vairais	3 650 €	Soleil d'Automne du Vairais	100 €
Tennis Club Cosméen (dont 300€ d'aide exceptionnelle)	1 800 €	Les Randonneurs du Vairais	100 €
Aéro Sporting Club	1 700 €	Ensemble pour Océane	100 €
Les Masqués du Vairais (dont 200€ d'aide exceptionnelle)	1 200 €	UNC / AFN	100 €
Amicale Laïque	1 000 €	Syndicat défenses ennemis des cultures	80 €
Patrimoine du Vairais	950 €		
Amicale des Sapeurs-pompiers	700 €		
Comité des Animations et Expositions Agricoles du Vairais	300 €		
Association des Parents d'élèves	200 €		
Club des Chemins de Vair	150 €		

ASSOCIATIONS HORS COMMUNE

Patriote de Bonnétable	300 €
Tennis de table de Mamers	100 €
Ass. Gardons et truites du Saosnois	90 €

LA MAIRIE OBTIENT LE LABEL ORIENTATION GUID'ASSO

La mairie obtient le label Orientation Guid'Asso

Bonne nouvelle pour le tissu associatif communal et pour les nombreux bénévoles qui font vivre la commune. La mairie vient de décrocher le label Orientation Guid'Asso. Un projet mené à son terme grâce à l'action et à la détermination de Karine Bergua, conseillère municipale déléguée à la vie associative.

A présent et par le biais de ce label, la mairie renforce sa présence auprès des bénévoles et des porteurs de projets associatifs en les aidant dans leurs démarches et, le cas échéant, peut les orienter vers l'interlocuteur apte à répondre à leurs demandes et à leurs interrogations.

Renseignements à la mairie au **02 43 97 55 44**.



COMMERCE

LE FOOD-TRUCK « MISTER BURGER » PRÉSENT LE MERCREDI SOIR SUR LA PLACE DES PROMENADES



Depuis la mi-avril, un Food-Truck s'installe tous les mercredis soir sur la place des Promenades. Il s'agit de l'enseigne « Mister Burger » gérée par Deborah Demeulemester et Christopher Duboil. Le couple est à la tête de cette entreprise depuis 2022 et a jugé opportun et intéressant de venir proposer ses burgers et ses frites « maison » à Saint-Cosme-en-Vairais.

« Nous venons le mercredi car c'est le jour de fermeture du New Calif qui est également installé sur la place des

Promenades. Cela permet de proposer une continuité à la clientèle locale », expliquent les 2 gérants. « Nous mettons aussi à la carte, chaque mois, le burger du chef qui est une recette originale. Nous préparons plusieurs sortes de frites, au cheddar, au bacon, aux oignons puis des desserts et des boissons ».

Le Food-Truck « Mister Burger » est présent chaque semaine de 18h00 à 20h30.
Contact : **06 07 40 74 48**.

DIDIER BABIN RÉPARE VOS VÉLOS

La commune de Saint-Cosme-en-Vairais compte une nouvelle activité. Situé au 57 avenue Véron-de-Forbonnais, Didier Babin dirige son nouvel atelier de vélociste. Cet ancien coureur cycliste a décidé de changer de parcours professionnel. Après plusieurs années en tant que menuisier, le Cosméen a décidé de vivre de sa passion pour le vélo. Il y a un an, il a lancé son activité de réparation de vélos aux domiciles des particuliers et sur les marchés de la région.

Depuis le début du mois d'avril, Didier Babin a souhaité donner un nouveau cap à son entreprise. « J'ai ouvert mon atelier dans le sous-sol de ma maison à Saint-Cosme-en-Vairais.



J'interviens pour des réparations sur tous types de vélos (compétition, bicyclettes pour enfants, anciens cycles, etc.) J'interviens aussi sur les vélos électriques ».

L'artisan complète son activité par du montage de vélos à la carte et par la vente de modèles d'occasion.

Ouvertures de l'atelier :

- le lundi de 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00
- le jeudi de 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30

Sur rendez-vous :

les mardis, mercredis et vendredis après-midi.
Sur les marchés de Bonnétable, Connerré et Vibraye, les mardis, mercredis et vendredis matin.

Renseignements au **06 56 85 14 37** ou par mail à dbreparvelo85@gmail.com

ACTUALITÉS

CHANGEMENT DE LIEU POUR LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE



Le service « Enfance Jeunesse » du Maine Saosnois s'installe à Atlantis. L'antenne de Saint-Cosme-en-Vairais propose aux familles et à leurs enfants, des activités dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et de l'Espace Jeunesse.

Jusqu'au mois de mai dernier, l'accueil de ce service était situé à la mairie.

Dorénavant, les inscriptions se font dans un tout nouveau bureau implanté au complexe Culturel Atlantis :

- par Aurore Lhaj, la directrice de l'antenne cosméenne du Service « Enfance Jeunesse »,
- et par Manon Laplasse, la responsable de l'Espace Jeunesse.

« Ce changement est très bien accueilli par les Cosméens. Le bureau est plus facilement accessible. Les parents peuvent passer nous voir en revenant de l'école qui se trouve juste à côté du bâtiment. D'autres familles profitent de leurs passages à la Médiathèque ou à l'Ecole de Musique et de Danse intercommunales pour venir réaliser leurs démarches », expliquent Aurore et Manon.

Aurora Lhaj est présente au bureau de l'accueil de loisirs :

- les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h15.

Manon Laplasse reçoit les familles à l'espace jeunesse :

- le mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.
- le jeudi de 14h00 à 17h30 et un vendredi sur deux.

Renseignements pour l'Accueil de Loisirs au

07 84 59 75 92

Renseignements pour l'Espace Jeunesse au

06 49 82 13 41



PENSÉE DU MOMENT

« La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre ».

Albert Einstein

Mairie de Saint Cosme en Vairais :

Horaires d'ouverture : Ouverture au public tous les jours du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et le lundi, mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h00. Permanence téléphonique uniquement les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

Attention, pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin municipal, contactez-nous avant le 25 septembre 2024 par mail à l'adresse suivante : adjoints@stcosmeenvairais.fr

LE PETIT COSMÉEN

Directeur de la Publication : Philippe Richard
Maire de Saint Cosme en Vairais
53 bis, rue nationale - 72110 St Cosme en Vairais
Tél. 02 43 97 55 44

Site : www.mairiesaintcosmeenvairais.fr

Mairie Saint Cosme en Vairais

Conception et impression :
Imprimerie CRES - Bonnétable
Crédits photos : ville de Saint Cosme en Vairais

UNE AIRE DE JEUX DANS LE SQUARE GÉRARD BERNET

À l'entrée de la cité Maurice-Vasseur, la mairie a décidé de créer un square au nom de Gérard Bernet. Le Cosméen, décédé en 2022, a fait don d'une partie de ses biens à la commune et les élus ont jugé opportun de lui rendre hommage en donnant son nom à un parc. Actuellement,



ce square est matérialisé par une plaque située juste en face de l'ancienne maison de feu Gérard Bernet. Des aménagements vont avoir lieu dans les prochaines semaines. La municipalité a décidé d'y installer une aire de jeux pour les enfants. Les travaux devraient bientôt débuter.